



Cochlear Family : Unis par le son ! 450 000 personnes, 100 pays, 1 famille

La Famille Cochlear est une communauté créée par Cochlear que vous connaissez depuis presque 10 ans déjà. Nous lui avons apporté quelques nouveautés que nous sommes heureux de partager avec vous.

L'adhésion à la Cochlear Family vous permet d'obtenir assistance, informations pratiques et support pour une utilisation optimale de votre appareil.

Que recevez-vous quand vous adhérez ?

- un accompagnement lors de votre 1ère année d'utilisation de votre processeur via des emails d'informations pratiques
- la possibilité de choisir un mini-microphone ou un kit mains libres lors du 3ème mois suivant l'activation
- un bulletin d'informations trimestriel proposant trucs et astuces, conseils de bon usage, entretien et manipulation.

Comment rejoindre la Cochlear Family ?

Vous pouvez adhérer à tout moment, via le bulletin d'inscription (inséré dans les mallettes de processeur neuf à compter du 29 avril) ou sur le site internet www.cochlear.fr, rubrique « Cochlear et vous ».

Cette adhésion est entièrement gratuite et peut être résiliée à tout moment sur simple demande.

Aujourd'hui nous sommes heureux de vous informer que c'est par le biais de la Famille Cochlear que nous prolongeons l'offre sur nos dispositifs Cochlear True Wireless™ !

A réception de votre nouveau processeur Nucleus 6, nous vous invitons à adhérer à la Famille Cochlear afin de recevoir des informations régulières pour le bon usage et l'entretien de votre appareil.

Trois mois après votre adhésion, un email vous est adressé proposant de choisir un dispositif sans fil, mini-microphone ou kit mains libres. Après ces 3 mois de familiarisation, vous serez à même de choisir le dispositif sans fil qui répond au mieux à vos besoins.

Toute l'équipe Cochlear se tient à votre disposition pour toute demande d'information et vous remercie de la confiance que vous lui accordez chaque jour.